

Description du module E19

Collaborateurs techniques	Eugen Carisch, David Ricci
Version	3.2
Date	Mai 2025 – adopté par la CAQ Forêt le 24.06.2025

Titre	E19 Classement et cubage des bois	
Prérequis	- CFC de forestière-bûcheronne/forestier-bûcheron ou formation équivalente à l'étranger ou - Diplôme du degré secondaire II (CFC, maturité ou diplôme équivalent à l'étranger) avec les exigences supplémentaires suivantes : - Preuve d'une expérience professionnelle d'au moins 1 an dans des travaux pratiques dans le domaine forestier. - Avoir suivi une formation en premiers secours (cours de secourisme) ou une mise à jour de celle-ci. La validité doit être assurée jusqu'au dernier jour du cours.	
Compétences enseignées	Débiter, trier et cuber de façon optimale le bois d'œuvre, le bois d'industrie et le bois-énergie selon les directives en vigueur et les consignes de l'entreprise. Entreposer les assortiments de manière à prévenir les pertes de valeur, et les mettre à disposition selon la demande du client.	
Contrôle des compétences	Ecrit	Critères de qualité, directives pour le classement et le cubage des assortiments destinés aux différentes utilisations, consignes et méthodes d'entreposage et de protection du bois en forêt.
	Pratique	Cubage de 6 grumes (résineux et feuillus de la catégorie de longueur L1)
	Tâche pratique	Préparation de trois assortiments de bois rond (bois d'oeuvre, industrie, énergie) en mettant l'accent sur le tri (selon les directives applicables et les spécifications de l'assortiment de l'entreprise) et le stockage (préservant la valeur, respectueux de l'environnement).
Niveau	3 (selon ModuQua) – 5 (selon CEC)	

Objectifs d'apprentissage	• Reconnaître sur le bois brut les critères de qualité et les autres propriétés influençant sa valeur et en expliquer la signification sous l'angle de l'utilisation du bois et de sa valeur marchande pour l'entreprise.		K4
	• Décrire les critères et les directives de classement et de cubage des bois destinés aux différentes utilisations.		K2
	• Décrire la situation du marché du bois en Suisse (débouchés, concurrents, partenaires) et ses particularités (assortiments, volume, critères de qualité, assortiments spéciaux, risques).		K2
	• Classer et cuber les bois bruts (bois d'œuvre, d'industrie, d'énergie) selon les Usages suisses du commerce de bois brut et selon les indications particulières du chef d'entreprise.		K5
	• Expliquer les règles à suivre pour entreposer le bois de manière à préserver sa qualité et à protéger l'environnement et le mettre à disposition conformément aux usages du marché et aux exigences du client.		K4
	• Appliquer ces règles pour évaluer des dépôts de bois existants, proposer des améliorations et les justifier.		K4
	Temps d'apprentissage	Enseignement et exercices	
Contrôle des compétences (sans tâche pratique)		2 h	
Total		40 h	
Reconnaissance	Module obligatoire pour être admis à l'examen de contremaître forestier ou à la formation de forestier ES.		
Offre du module	5 ans	Validité du certificat de compétence	10 ans